

# QUAND UN SENIOR HANDICAPÉ RETRAVAILLE

C'est un peu l'exception qui confirme la règle. Le cas de Vincent Gilbertier montre que le retour du travail d'un cadre senior handicapé est possible, pourvu que l'entreprise développe une politique volontaire. Pourvu aussi que le service qui l'accueille s'adapte aussi. C'est ce que l'APRR a fait pour lui, comme l'a expliqué Christine Martin Veillet, invitée par Impulsion Emploi, lors du colloque Cadres seniors en Bourgogne : « Un acheteur sourd, ça peut paraître paradoxal. On a donc accompagné l'équipe pour intégrer Vincent. On a



Vincent Gilbertier a retrouvé un emploi avec Christine Martin Veillet (APRR) et la traduction de Pascale Schaefer. Photo F. B.

choisi juillet-août qui est une période où le service tourne au ralenti, car il fallait prendre le temps. On a choisi Vincent sur ses compétences professionnelles. » Vincent Gilbertier confirme : « Je n'avais jamais eu un tel accueil. Il faut dire que ça a été possible avec le système Tadeo qui m'a redonné une autonomie que j'avais perdue depuis dix ans. » Tadeo délivre des services en ligne de visio-interprétation en langue des signes et de sous-titrages simultanés via une simple connexion Internet. Au cours de son exposé, Vincent a ainsi pu répondre aux questions qui lui étaient posées, car elles étaient retranscrites à l'écran, en temps réel. C'est la même chose sur son lieu de travail et rien ne trahit son handicap, dans les réponses qu'il apporte. Techniquement et financièrement, cette peti-

te prouesse a été rendue possible par l'intervention de l'Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph). En Bourgogne, cette association a constaté que 45 % des salariés reconnus handicapés avaient plus de 50 ans, dans les PME de plus de vingt salariés. C'est dire que pour près de la moitié de cette population, les préjugés professionnels liés à l'âge viennent souvent s'ajouter aux barrières du handicap physique ou mental. Le renforcement de la loi pour l'emploi des personnes handicapées a permis une mobilisation des entreprises en 2009. Des signes encourageants ont émergé. Pour autant, le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste deux fois plus important que celui des personnes valides.

## TÉMOIGNAGES

### Elles ont le sentiment d'un vrai gâchis



**NELLY  
MATRA**

CSB Intérim

#### « On a encore des envies »

« À 50 ans, on n'attend pas la retraite. On a encore des envies et une carrière à assurer. J'ai toujours bougé, souvent tous les cinq ans car je pense que c'est une bonne façon de progresser dans son métier. Il faut dire aussi que les anciens peuvent apporter une culture d'entreprise que les jeunes n'ont pas. »



**DOMINIQUE  
VAN  
WAYENBERGER**

Impulsion Emploi

#### « Il y a un effet miroir »

« Quand on rencontre un recruteur, il y a un effet miroir qui se déclenche pour lui. Il peut se dire que personne n'est à l'abri d'une voie de garage. Depuis la mise en place de cette loi senior en début d'année, on a senti une évolution, surtout dans les PME. Il faut vendre ses compétences. On a le droit d'être reconnu. »



**ANNE  
BAVERAY**

Chef de service  
Directe

#### « Il y a pourtant des crédits »

« Je gère le fonds social européen pour l'emploi des seniors en Bourgogne. Des objectifs ont été définis. Avec une enveloppe de 1,3 M€, le bilan 2009 est resté à zéro. On n'arrive pas encore à faire de l'emploi des seniors une réelle priorité. Il ne se passera rien, tant que les forces vives ne se mobiliseront pas. »